



Reprise fond de commerce avec associé.

Par **davdu01**, le **23/09/2009** à **08:50**

Bonjour,

En association avec mon patron actuel, nous désirons reprendre un commerce.

Le fond de commerce s'élève à 350.000 €

Pour cela mon patron me propose de créer une SARL répartie comme suit:

MOI: 15% =apport (30.000 €) + compte courant

LUI: 85% = apport (30.000 €) + caution (sa maison) + compte courant

Je toucherai un salaire net de 1.500 € + bonus fin d'année en fonction du CA, Valeur marge et gestion générale + véhicule de société + mutuelle de santé famille + complément retraite + logement de fonction.

Lui se prendra uniquement les dividendes de fin d'année + frais de déplacement lors de ses visites (il tiendra son magasin à 150 km du mien) + frais de gérance.

Ma question est la suivante:

Trouvez vous sa proposition honnête ou n'est-ce que de la poudre aux yeux (en sachant que je vais m'investir à fond dans ce projet et que je vais travailler 6 jours sur 7) ?

Que me conseillez vous ?

Merci.

Par **fabienne034**, le **23/09/2009** à **09:44**

Bonjour,

vous resterez dépendant de lui puisqu'il aura tout pouvoir, vous faites un apport égal au sien, le pourcentage des parts semble déséquilibré surtout qu'il se garde la gérance

pour tout savoir sur les sociétés:

<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>

Par **davdu01**, le **23/09/2009** à **13:23**

oui mais il à sa maison en caution...
Je pense que ça lui donne plus de part?

merci